

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2770

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Priest

objet : Montée de Robelly - Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pilon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Fih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2770**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Saint Priest

objet : **Montée de Robelly - Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, le réseau d'assainissement de la Montée de Robelly, située sur la Commune de Saint Priest, est vétuste et connaît des problèmes de mise en charge. Afin de remédier à cette situation, il est proposé de renforcer la canalisation de collecte des eaux usées de cette rue.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009/2014. Elle concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement et de l'axe d'intervention du plan de mandat "Lutter contre les pollutions de toute nature".

Les travaux consisteront à remplacer 260 mètres de réseau de diamètre 100 millimètres par un réseau de diamètre 300 millimètres en béton de même longueur.

Les travaux sont planifiés pour être exécutés à partir du 1er semestre 2012, pour une durée prévisionnelle du chantier de 2 mois.

Le coût global de l'opération est estimé à 160 000 € HT.

L'opération se décompose comme suit :

- la réalisation de la canalisation principale,
- les postes de dépenses connexes, comprenant les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements et réfections définitives des chaussées.

Il est proposé au Conseil de communauté d'individualiser l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement pour un montant de 160 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement de la Montée de Robelly à Saint Priest.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement sur l'opération n° 2P19O2598 pour un montant de 160 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement pour l'année 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.